Extrait du École changer de cap

https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article281

Collectif Ecole changer de cap

« Le bonheur d'apprendre, de comprendre et d'entreprendre »

- Français - Pour une école motivante -

Date de mise en ligne : jeudi 3 janvier 2013

École changer de cap

Nous publions volontiers cette forte réflexion en hommage à son auteur et à tous les enseignants qui perpétuent le grand mouvement de l'école dite "nouvelle", "active" ou "moderne". Celle-ci fut la grande innovation et promesse du fameux Plan Langevin-Wallon de 1946. Promesse d'une autre conception et d'autres pratiques pédagogiques qui favorisent - beaucoup d'élèves en témoignent - "le bonheur d'apprendre, de comprendre et d'entreprendre". Mais le poids du scepticisme et de la tradition marginalisa vite cette innovation refondatrice dans le champ des initiatives utopistes...

Armen TARPINIAN

.....

Christian PLÉVY professeur des écoles

Préambule. Janvier 2011

Je regarde un débat télévisé organisé à la suite d'un film dramatique se déroulant dans un collège de Banlieue. Deux jeunes enseignantes expliquent leur vécu professionnel. L'une s'accroche à son métier malgré les difficultés qu'elle rencontre en s'agrippant à sa bouée de survie « passion d'enseigner une matière que j'aime ». L'autre enseignante, découragée, touchée, coulée, déclare qu'elle a jeté l'éponge et a démissionné. Les deux n'ont reçu qu'une formation théorique dans leur spécialité, aucune formation pédagogique. La timidité des réponses des personnalités politiques présentes me choque.

Le lendemain, je me lance dans l'écriture d'un projet de réforme de l'Education Nationale que voici. Il s'inspire de l'exemple finlandais qui réussit formidablement bien à rendre ses enfants intelligents sans les stresser (d'après les évaluations PISA), de la théorie des intelligences multiples (il n'y a pas que les maths et le français pour réussir sa vie) d'Howard Gardner et de la pédagogie Freinet (qui existe institutionnellement dans toutes les écoles publiques (ou presque) car elles sont adhérentes à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Il faut préciser qu'en Finlande existe depuis longtemps un dispositif **(Neuvola)** destiné à aider et guider les parents dans l'éducation de leurs enfants. Cela contribue grandement à instaurer un climat de confiance entre tous les acteurs concernés par l'éducation des enfants dans ce pays. Pourquoi pas en France ? Voir sur ce sujet le texte d'Henri Charpentier "*École, le modèle finlandais,*" dans le Site du Collectif École Changer de Cap" découvert récemment. Site qui constitue à mes yeux une base de données incontournables pour construire une nouvelle école, capable enfin de soigner nos maux français : une place fondatrice étant faite aux " **Treize transformations nécessaires et possibles...**" préconisées par ce Collectif.

Enseignant depuis 30 ans, directeur pendant 6 ans, formateur à l'IUFM de Saint Etienne pendant 8 ans, je me suis toujours appuyé sur les valeurs de la pédagogie Freinet notamment pour essayer d'expliquer aux élèves enseignants pourquoi et comment mettre en place une pédagogie de la réussite dans leurs classes et comment construire un lieu de vie où il fait bon travailler (pour l'enseignant) et où il fait bon s'approprier (pour l'élève) l'« apprendre », le « comprendre » et l '« entreprendre ». Célestin Freinet a découvert qu'il existait une autre façon d'apprendre qu'assis à écouter un « magister » dans une ambiance de compétition.

Copyright © École changer de cap

10 principes pour l'école de demain

« ... *L'école de demain sera l'école du travail... L'école sera centrée sur l'enfant... C'est l'enfant qui, avec notre aide, construit lui-même sa personnalité... La recherche expérimentale à la base est la condition première de notre effort de modernisation scolaire par la coopération*... » Charte de l'école moderne, Célestin Freinet (ICEM)

Principe 1 : Organiser une grande concertation de spécialistes pour le peuple Français

A la rentrée de septembre 2012, une réforme et de nouveaux programmes seraient proposés à la discussion. Objectif : placer l'enfant au centre du système scolaire et s'en donner les moyens. Elaborée à partir des travaux de réflexions des principaux pédagogues du XX ème siècle, appuyée par de nombreux chercheurs en sciences de l'éducation et de psychologie, mise en forme par des collectifs de psycho-pédagogues, cette réforme serait proposée à la lecture dans le cadre d'une vaste consultation auprès des enseignants, des syndicats, des parents d'élèves, des députés et sénateurs qui en feraient un retour critique pour juin 2013 afin d'aboutir à une mouture définitive pour ... le moment venu.

Vu notre « esprit gaulois », cela nécessiterait peut être plus d'une année... mais cette réforme a l'ambition aussi de soigner le mal être français. Le Français moyen consomme 5 à 10 fois plus d'anti-dépresseurs que ses voisins européens ! Au rang du « bonheur », on ne se classe que 62 ème ! Ruut Vennehoven, scientifique néerlandais, l'explique : « La société française est très hiérarchisée, elle offre moins d'autonomie... et donc le niveau de bonheur y est bas ». Ce projet de réforme, n'est qu'un projet politique : quel peuple français veut-on ? C'est au peuple de français de le dire.

Principe 2 : Former des enseignants « experts »

Pour devenir pédagogue, il faut absolument avoir des connaissances et des compétences en pédagogie et en psychologie. Ces connaissances sont enseignées en licences des sciences de l'éducation. Dans le cadre de cette réforme, chaque volontaire au métier d'enseignant passerait obligatoirement par la case « licence » puis « master A » en sciences de l'éducation. Dès la licence, le volontaire ferait des stages d'observation et de sensibilisation organisés en maternelle, primaire et collège pour « toucher du bois » le métier. En fin de master A, il pourrait passer le concours où ne seraient pas seulement évaluées des connaissances théoriques mais aussi tout l'éventail de son intelligence nécessaire pour exercer ce métier, notamment l'intelligence interpersonnelle (travailler avec et pour autrui).

Une fois le concours réussi, une année de formation supplémentaire serait organisée dans le cadre d'un Master B (alternance théorie / pratique) en fonction des besoins de chaque enseignant. Pour enseigner en collège ou lycée, chaque enseignant devrait posséder une case supplémentaire : la licence de sa spécialité, soit l'équivalent d'un BAC plus 6.

Principe 3 : Tenir compte de la théorie des intelligences multiples d'Howard Gardner. Pour lui, notre cerveau fonctionne avec 8 moteurs différents pour faire avancer la machine intellectuelle

Dans tous les programmes élaborés par les différents ministères depuis des lustres, il est prévu d'enseigner des matières comme la musique, l'Education Physique et Sportive, les sciences de la nature, de l'espace, les arts visuels, l'art de vivre ensemble (éducation civique), la morale (réfléchir sur ses actes). Pourtant, dans les évaluations nationales en CE1 et CM 2, on n'évalue que l'intelligence langagière et mathématique. N'est ce pas un oubli « insensé » ?

Copyright © École changer de cap

Les nouveaux programmes seraient conçus pour expliquer aux élèves qu'ils doivent apprendre, comprendre et entreprendre avec l'aide de chacune de leurs huit intelligences. Cela se concrétiserait dans la constitution de dossiers scolaires informatiques (textes, dessins, photos, vidéos) pour que chaque enfant puisse se rendre compte de la construction et de l'évolution de ses 8 intelligences.

Principe 4 : Encourager à apprendre, comprendre et entreprendre avec l'OCCE

Apprendre, c'est acquérir des connaissances. Comprendre, c'est s'en servir pour en acquérir de nouvelles et des plus complexes. Entreprendre, c'est s'en servir à plusieurs pour les tester et les faire fructifier. Grâce à l'OCCE, c'est non seulement possible mais c'est étudié pour ! Or, par manque de volonté, les écoles ne se servent pas de cet organisme pour donner des responsabilités aux enfants et les placer au centre du système éducatif. Les enseignants utilisent surtout l'OCCE pour gérer de l'argent parfois même à la demande des municipalités. Célestin Freinet, estimait que des élèves en difficulté ne pouvaient acquérir des connaissances qu'en construisant avec les « autres » des projets d' « entreprises ». Il faut donc redonner la place qu'elle mérite à la parole de l'enfant, aux débats, à la pédagogie institutionnelle, aux projets coopératifs. En voici quelques exemples :

Entreprise d'édition. Ecrire un journal, un roman, un conte avec les outils informatiques de l'école et le diffuser dans le quartier, le village. Entreprise de voyages éducatifs : Découvrir une nouvelle région dans le cadre d'une classe transplantée en autogestion. Dans le cadre de cette réforme, on demanderait aux enseignants d'organiser obligatoirement avec les parents un projet de classe transplantée par « cycle ». Les mairies aideraient à leur financement, comme c'est déjà parfois le cas. Entreprise artistique : Concevoir, construire avec l'aide d'un artiste sculpteur une oeuvre artistique en s'inspirant du travail de Nikky de Saint Phalle (« escalophone » sur Internet).

Entreprise scientifique. Parallèlement au renforcement du dispositif « la main à la pâte », aménager un musée d'école et une salle « sciences ». En collège, il y aurait les mêmes objectifs mais avec des attentes plus ambitieuses (journal hebdomadaire, séjour à l'étranger, musée minéralogique ou archéologique).

Principe 5 : Eradiquer l'échec scolaire : la constante macabre des trois tiers d'élèves (bons, moyens, faibles).

La première condition, serait de doter chaque école d'un enseignant supplémentaire pendant deux heures chaque après midi. Celui-ci « déchargerait » un enseignant pour que celui-ci puisse donner du soutien scolaire à ses élèves e n difficulté car c'est lui le mieux placé pour le faire. Comment trouver cet enseignant supplémentaire ? Une solution existe.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la journée d'école en France est beaucoup trop longue surtout pour de jeunes enfants. Il paraît incroyable qu'on demande en France autant de présence à l'école à un enfant de 3 ans qu'à un enfant de 1O ans : de 8 h 20 à 16 h 30 ! Quel pédagogue peut justifier la scolarité d'un enfant de moins de 6 ans de 14 h 30 à 16 h 30, à un moment où il a envie de moments calmes, intimes ... voire de sieste ? En Finlande, la scolarité n'est obligatoire qu'à 7 ans (avant, l'enfant apprend mais en jouant).

La solution serait que l'école redevienne obligatoire dès 2 ans mais seulement pour quatre heures par jour jusqu'à l'âge de 6 ans. Cette solution permettrait d'offrir aux enfants un rythme de vie plus adapté à leurs besoins. Le matin, quand il est en pleine forme intellectuelle, il est prêt à suivre l'enseignant (e) pour voyager au pays merveilleux des apprentissages. L'après midi, dans un autre lieu que l'école, l'enfant retrouve le droit de se reposer, de se confier et de jouer. Il en résulterait la création de structures (crèches, garderies) et de nombreux emplois pour accueillir ces enfants les après midi. Cette solution, du coup, libèrerait pendant deux heures un (e) enseignant (e) pour aider ses collègues du primaire.

Copyright © École changer de cap

La deuxième condition, comme en Finlande, serait de permettre à chaque enseignant de suivre un groupe d'élèves sur 3 ans... soit un cycle complet. Son objectif serait de s'assurer que dans son cycle, chaque enfant de sa classe a bien acquis les compétences minimales exigées par les programmes de l'école.

La troisième condition, c'est de reconstituer des RASED mais plus performants pour diagnostiquer les problèmes d'apprentissage de certains élèves le plus tôt possible en lien avec des psychologues et des assistantes sociales.

Principe 6 : réorganisation de l'école autour de son propre projet

Depuis 1989, l'école a été incapable de mettre en place un réel fonctionnement par cycle. Pour cela, il faudrait repenser l'organisation de l'école pour qu'un enseignant puisse suivre ses élèves sur un cycle de 3 ans. Sauf situation particulière, des groupes scolaires de 3 classes, de 6 classes ou de 9 classes répondraient à cette logique pédagogique. Le directeur serait complètement déchargé pour permettre la mise en place de cette réforme. Les équipes d'enseignants seraient recrutées dans le seul intérêt du projet pédagogique de chaque école. Les enseignants ne postuleraient plus à des postes « vacants » choisis en fonction de leurs intérêts personnels mais seraient choisis à partir de ses compétences par toute l'équipe pédagogique... comme en Finlande. Les parents trouveraient une place indispensable dans l'école. On pourrait imaginer que le samedi matin soit réservé à des rencontres « parents-élèves » à l'école .

Principe 7 : autonomie des écoles

Chaque équipe pédagogique construirait ses propres programmes, progressions, outils d'évaluation adaptés à son projet d'école à partir d'un cadre national. Chaque école serait libre de décider de sa politique éducative à mettre en place pour la réussite des élèves avec la confiance des parents. Les Inspecteurs auraient la mission de coordonner et de conseiller tous les acteurs qui agiraient pour la réussite des élèves. Les enseignants devraient être assez bien formés pour être capable d'évaluer eux mêmes, entre eux, leurs pratiques professionnelles.

Principe 8 : une école unique

Un incontournable de la réforme finlandaise. A l'heure, en France, où les enseignants des écoles privées et du public se rejoignent dans la rue pour avoir plus de moyens pour faire leur métier, c'est le moment de faire une proposition intéressante aux enseignants du privé : obtenir les mêmes avantages que leurs collègues du public en acceptant de « faire corps » avec lui : une union où chacun y trouverait des avantages. Y a t-il une différence entre un professeur d'histoire du privé et du public ? Non, ils doivent seulement apprendre à leurs élèves objectivement comment les hommes ont réussi à abolir l'esclavage. Il n'y en a pas d'interprétation ni « privée » ni « publique ». L'enseignement des religions serait obligatoire de la maternelle au lycée dans le cadre des cours de philosophie.

Principe 9 : formation des parents

Chaque parent est responsable des actes de ses enfants jusqu'à ses 18 ans. Mais comment fait-on pour ne pas transformer son enfant en « enfant Dieu » ? Pas facile surtout si on ne sait pas qu'au moment où il sait marcher, un petit d'homme ne doit absolument plus être considéré comme un enfant roi ? On apprend à conduire des voitures mais pas à conduire des enfants... Le métier de parent ne s'enseignant pas, tous les parents aimeraient avoir, je pense, à défaut de formation, une information sous forme de documents à lire ou de rencontres ponctuelles avec notamment les enseignants, des psychologues à certains moments de la vie.

Principe 10 : unité syndicale autour du projet

Copyright © École changer de cap

La mobilisation des enseignants aux valeurs d'une réforme voulue démocratiquement (grâce à une concertation de grande ampleur) permettrait une union syndicale (tout en permettant à chaque syndicat de garder sa spécificité) qui serait la force de cette réforme. En Finlande, une grève de plusieurs semaines peut s'envisager si leur système est menacé.

Conclusion. L'exemple Finlandais

Je me suis inspiré d'une expérience vécue en Finlande et de nombreuses lectures sur ce pays pour écrire ce projet en 10 principes. Je pense que les hommes politiques doivent s'inspirer de ce modèle éducatif finlandais qui a réussi à être l'un des plus efficace au monde peut être parce qu'ils ont su s'inspirer d'un certain pédagogue français, Célestin Freinet ...

Copyright © École changer de cap